

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

— 1867 —

N° 10. — JUIN

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.



Composition du Bureau pour 1867.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le comte d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. CHARTIER, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.
Membres : MM. DUBARLE. — BARRÉ. — CHANTRIER. — VINET.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaires : MM. COSSIN. — BRUIET.
Trésorier : M. CABOT.

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. PÉAN. — PRÉVOST.
Canton de Crépy : MM. AUDEBERT. — D^r BOURGEOIS.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. DAGUET. — LAMÉCOURT.
Canton de Senlis : MM. TASSIN. — DURIEZ.

Toutes communications, notes ou mémoires doivent être adressés,
franco, au Secrétaire-général.

M. Cabot, trésorier de la Société, perçoit les cotisations et délivre
les cartes, à son domicile, à Senlis, porte St-Rieul, ou dans le local
des séances, les jours de réunion de la Société.

SHAS



000000003007

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 10 Juin 1867.

Observations.

Il a été décidé que le procès-verbal de cette séance extraordinaire, commune aux trois Sociétés locataires de l'ancien évêché, serait imprimé à part, avec tous les détails et tous les discours de cette grande journée. Nous nous sommes, quant à nous, arrangés de façon à ce qu'il fit partie intégrante de ce Bulletin. Les Sociétaires le trouveront à la suite de nos travaux ordinaires. Il faut seulement observer que des détails importants, tels que le vote au sujet des soixante-quatorze personnes présentées dans la séance du 5 mai, le déponillement de notre correspondance, etc., etc., ont dû être reportés à notre séance ordinaire du 7 juillet prochain.

Nous avons encore à faire remarquer que, dans ce nouveau local, quatre petites salles ont été disposées pour les séances particulières des Comités, qui auront lieu à une heure de l'après-midi. Les objets destinés à figurer sur le Bureau, pendant la séance, doivent être déposés, en arrivant, dans la salle du Comité qui doit les examiner; à deux heures, pour la séance générale, ils sont transportés sur le bureau, avec le rapport du Comité, signé du Président et du Secrétaire. Il convient de rappeler que, en plus des médailles obtenues à la suite de notre Exposition, huit médailles en argent seront données à la séance de décembre prochain pour les objets ainsi exposés aux séances mensuelles.

Messieurs les Sociétaires me pardonneront de leur faire savoir que les dépenses considérables de l'Exposition rendent très urgente la rentrée des cotisations de l'année courante. M. Cabot, trésorier, leur rappelle qu'il délivre les quittances et les cartes avant et après la séance.

Enfin, les lauréats sont priés de rapporter les boîtes qui leur ont été distribuées le 10 juin, la remise réelle des médailles devant avoir lieu à la séance du 7 juillet.

Le Secrétaire général,

THIRION.

Membres admis dans la séance du 10 Juin 1867.

MM. LEFRANÇOIS, imprimeur à Senlis, présenté par MM. Thirion et Payen.

BOUFFLET, cordier à Senlis, par MM. Doucet et Bruiet.

DANGER (Alphonse-Antoine), marchand de charbon à Creil, par MM. Deshais père et fils.

BOUCHER-HERBET, propriétaire à Senlis, par MM. Cagny et Bruiet.

- MM. BUFFARD, propriétaire à Villemétrie, par MM. Vatin et Vernois.
JANNIN, menuisier à Senlis, par MM. Letuppe et Mahieux.
ROLAND, propriétaire à Senlis, par MM. Vatin et Bruiet.
LANAVIT, armurier à Senlis, par MM. Blanchet et Dubarle.
LEFÈVRE, serrurier à Senlis, par MM. Letuppe et Bruiet.
PERPETTE, entrepreneur à Chantilly, par MM. Letuppe et Bruiet.
LOUIS (Isidore), propriétaire à Montataire, par MM. Tassin et Bobelet.
DUGARDIN (Isidore), propriétaire à Nogent-les-Vierges, par MM. Cabot et Dubarle.
DUPUIS (Denis), propriétaire à Creil, par MM. Cabot et Mast.
DELAUNAY (Germain), propriétaire à Nogent-les-Vierges, par MM. Bobelet et Cousin.
BUNODIER (Georges), jardinier à Villers-Saint-Paul, par MM. Cabot et Dubarle.
MERCIER (Henri), ouvrier aux forges de Montataire, par MM. Cabot et Thirion.
LOUIS (Henri), ouvrier aux forges de Montataire, par MM. Cabot et Cossin.
RÉNÉ (Ernest), tourneur sur fonte à Montataire, par MM. Cabot et Dubarle.
RÉNÉ (Antoine), propriétaire à Montataire, par MM. Cabot et Cossin.
ANTOINE (Auguste), propriétaire à Montataire, par MM. Cabot et Thirion.
BARBIER (Maxime), propriétaire à Montataire, par MM. Cabot et Thirion.
ANTOINE (Édouard-Célestin), tourneur à Montataire, par MM. Cabot et Cossin.
PREVOST (François), jardinier à Creil, par MM. Cabot et Thirion.
BOULANGER fils, jardinier à Gouvieux, par MM. Péan et Doucet.
DAGUET (Aifred), chez madame Bousseau, à Borest, par MM. Daguët et Thirion.
BOUCHET (Georges-Antoine), horticulteur à Chantilly, par MM. Gaudefroy et Thirion.
BILLET (Emile), propriétaire de cressonnières à Duvy, par MM. Thirion et Bouchez, notaire.
BILLET (Léon), directeur de cressonnières à Duvy, par MM. Thirion et Bouchez, notaire.
BROSSIER, jardinier chez M. Petit, à Chantilly, par MM. Petit et Péan.
DESLANDE, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie, par MM. Tassin et Boursset (Désiré).
DAMBRY, maire de Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
DAMAINVILLE, conseiller général à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
AUDEBERT, juge de paix à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
FRANCHE, notaire, adjoint au maire de Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
AMORY, propriétaire, conseiller municipal à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
RASSON, ancien notaire, conseiller municipal à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.
TASSARD, ancien notaire, conseiller municipal à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruiet.

- MM. BLÉRY, maire de Russy-Besmont, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
TÉTU, négociant, conseiller municipal à Paris, rue de Varenne, 54, par MM. Bourgeois et Bruet.
LEGRAND, conseiller municipal, suppléant du juge de paix à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
LEFÈVRE-BALLÉDENT, conseiller municipal à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
AEBRY, grainetier, Grande-Rue, 53, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
ROUVILLE DE LA GRANCHE, propriétaire à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
VELUET, pharmacien à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
RIDOUX-DEBONNAIRE, propriétaire à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
GILQUIN père, propriétaire à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
FOURNIER, prépositaire à l'usine à gaz de Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
CONGIS, vétérinaire à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
VAILLANT, instituteur à Béthisy-Saint-Martin, par MM. Bourgeois et Bruet.
CASTELLOT, huissier à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
BOUVET, comptable à la sucrerie de Beaurain, par MM. Bourgeois et Bruet.
LARUELLE, jardinier en chef chez M. Tétu, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
TAGU fils, jardinier en chef chez M. Tétu, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
DIEU, jardinier chez madame la baronne Lepelletier, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
CHAPRON, instituteur à Vaumoise, par MM. Bourgeois et Bruet.
DESJARDIN, instituteur à Vaumoise, par MM. Bourgeois et Bruet.
GODARD aîné, jardinier-pépiniériste à Bonillant-les-Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
POTIER fils, aide-jardinier chez M. Picard, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
GODARD jeune, jardinier-pépiniériste à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
LEMAIRE fils, aide-jardinier chez M. Colon, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
DELIGNY, chef de gare à Ormoy-Villers, par MM. Bourgeois et Bruet.
GAUDEFROY, jardinier à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
TURCQ fils, administrateur de l'hospice de Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
PARMENTIER, jardinier chez M. Dambry, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.
MANSION (Théophile), fabricant de pain d'épice à Senlis, par MM. Deshais père et fils.
MAHIEUX (Louis-Casimir), distillateur à Senlis, par MM. Deshais père et Savouret.
BÉCUS jeune, distillateur à Senlis, par MM. Savouret et Boissay.
BÉCUS aîné, distillateur à Senlis, par MM. Savouret et Boissay.

MM. DELAUNAY (Félix), jardinier chez M. Bouchez, à La Chapelle-en-Serval, par MM. Lecoq et Lépine.

BERSON (Martin-Alexis), maire de Saint-Witz, par MM. Carpentier et Mauroy.

MINARD (Louis), ouvrier jardinier à Senlis, par MM. Gaudefroy et Cossin.

CROUSSE, chapelier à Senlis, par MM. Bruet et Philibert.

FLAMAND (Louis), jardinier chez madame de Watry, à Chaâlis, par MM. Finot et Thomas.

Sociétés correspondantes.

Société d'horticulture de Meaux (Seine-et-Marne).

Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis.

Société d'horticulture de Soissons (Aisne).

Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny (Aisne).

Comité archéologique de l'arrondissement de Senlis.

NOTES ET MÉMOIRES.

Couvertures en tuiles pour les Fraisiers,

PAR M. GAETAN LAUDIGEOIS.

J'essaie de couvrir mes fraisiers avec des tuiles, sous lesquelles l'herbe ne peut pas pousser; la tuile garantit les fraisiers de la sécheresse, s'échauffe vite au soleil et conserve sa chaleur longtemps; de plus, les fraises se trouvent posées proprement; enfin, l'eau de la pluie et l'eau des arrosoirs tombera dans les joints, et suffira aux fraisiers; j'y trouve encore un avantage, c'est qu'en levant la tuile on trouvera les limaçons et les limaces, et on pourra les détruire facilement.

Les filets sont faciles à couper, à moins qu'on ne veuille les propager, alors on couchera les filets dans les joints, et les fraisiers se trouveront toujours dans les rangs; on n'aura qu'à arracher ceux qui ne seront pas à la distance nécessaire, et la plantation se trouvera toujours uniforme; je crois aussi que la tuile doit être très bonne pour garantir les fraisiers des hannetons.

Quant à la manière de procéder, voilà comment je propose qu'on s'y prenne : on plantera les rangs de fraisiers à 33 centimètres l'un de l'autre, on mettra deux rangs de tuiles, deux tuiles ayant 16 centimètres de largeur feront 32 centimètres, et 3 centimètres pour le joint, ce qui fera les 35 centimètres mentionnés; on les laissera sept mois de l'année, c'est-à-dire depuis le commencement d'avril jusqu'à la Toussaint; on ne les posera qu'après avoir bien terreauté les fraisiers et après la pluie; si le temps était à la sécheresse, on arroserait auparavant. Inutile de dire qu'on doit les mettre bien de niveau et bien alignées.

Ce système n'est pas nouveau, et je ne prétends pas l'avoir inventé, mais je le propose parce que je le crois avantageux.

Le Jardin du cultivateur,

PAR M. AUG. CORBIE.

L'agriculture ne saurait jamais être indépendante de la pratique horticole; on peut dire au contraire qu'elles sont étroitement liées l'une à l'autre; le cultivateur comme l'horticulteur demande à la terre les produits de son industrie et dispose des mêmes agents pour entretenir sa fertilité.

L'agriculteur a sous la main la plupart des engrais indispensables à ses cultures; rien n'est plus facile d'en distraire à sa volonté une portion relativement petite pour l'entretien spécial du jardin, si son aptitude et ses goûts l'invitent à chercher dans ce domaine réduit, la distraction dont il peut avoir besoin.

Toute l'année, notamment dans la saison rigoureuse, où les travaux sont moins pressants au dehors, quelquefois même impossibles, il trouve à sa disposition des forces inactives, des moyens puissants qu'il peut employer utilement à améliorer le coin de terre qui, suivant l'expression judicieuse de Mathieu de Dombasle, paie le plus largement à son maître l'intérêt de ses avances.

Pour ne parler ici que des ouvrages coûteux qui exigent beaucoup de temps et de main-d'œuvre, veut-il faire des défoncements, substituer à un sol épuisé des terres riches d'engrais et d'amendements? nul n'est placé comme lui: s'il n'a pas, par prévoyance, amoncelé en dépôt les matériaux nécessaires, sans être pris au dépourvu, il aura toujours la facilité de recueillir sur ses champs, autour de lui, tous les éléments de fertilité que réclamera son jardin.

Si le cultivateur est quelque peu initié aux bons principes de l'arboriculture, ses occupations actives et suivies l'empêcheront rarement de se réserver quelques instants chaque jour pour la direction de ses cultures fruitières.

Il faut avant toute chose qu'il soit secondé par un praticien, comme on pourrait en avoir dans les campagnes, si le maître, agriculteur, joignait à son art les connaissances essentielles de l'horticulture et de l'arboriculture en particulier; avec un peu de volonté et de patience, il arriverait à communiquer son expérience à des hommes de son choix qui, s'attachant à son sol et à sa personne, pourraient encore employer leurs bras aux travaux plus importants de l'agriculture.

La pratique horticole, comme la culture des champs, est à la portée de toutes les intelligences: l'ouvrier, qui fait son apprentissage entre les mancherons de la charrue, connaît bien vite les principes et les méthodes de culture; il sait aussi parfaitement les appliquer pour son compte personnel; il lui faudrait moins de temps et moins de labeur pour mettre à profit les vrais principes d'horticulture.

Un jour viendra peut-être où ces notions, plus répandues et en quelque sorte vulgarisées parmi les populations rurales, feront partie de la pratique agricole et sembleront tout naturellement n'en avoir jamais été séparées.

L'importance d'un jardin de ferme bien tenu est incontestable. Voici à ce sujet ce qu'en pensait de son temps le savant agronome de Roville :

« Dans presque aucune partie de la France, on ne trouve, dans les exploitations rurales, un jardin suffisant pour la consommation du ménage; presque partout, un petit carré de terre est à peine consacré à la culture des plantes potagères les plus grossières et ordinairement des espèces les plus mal choisies; encore cette culture est-elle si mal entendue et si peu soignée, qu'on ne tire de ce chétif jardin qu'une très petite partie du produit qu'on pourrait en attendre; des arbres à fruits en petit nombre, lorsqu'il y en a, et presque toujours des espèces de la qualité la moins recommandable.

« Rien ne contribue davantage au bien-être des familles et à l'entretien de la santé, dans toute la population d'une ferme, que cette abondance de légumes qu'il est facile de se procurer pendant toute l'année; et la dépense qu'entraîne cette production est si petite, un potager bien soigné produit une telle masse de substances alimentaires, que, sous le rapport de l'économie dans l'entretien du ménage, un jardin est aussi utile et aussi profitable qu'il est favorable au développement du bien-être et de la santé dans les classes des hommes employés à la culture de la terre. Je ne doute pas que beaucoup de cultivateurs ne regardent comme une espèce de luxe de consacrer un demi-arpent ou un arpent de leurs meilleures terres à la formation d'un jardin potager; mais avec un peu plus d'expérience sur cette matière, ils s'apercevront bientôt que cet arpent leur rapportera réellement autant que trois ou quatre arpents de leurs récoltes les plus lucratives; tout ce que leur famille ou leurs gens consommeront en légumes sera autant de diminué sur la consommation du pain, consommation si énorme, qu'elle est presque incroyable, dans toutes les fermes où la table n'est pas couverte d'une grande abondance de légumes. Tout les grains épargnés ainsi dans la consommation de la ferme seront conduits au marché : c'est donc comme si le jardin les eût produits. En calculant ainsi, on verra que la production du jardin est trois ou quatre fois plus considérable que celle des plus riches terres à froment. »

De nos jours, c'est un progrès à constater, ces soins ont été mis à profit, et il n'existe pas une exploitation rurale sans un jardin plus ou moins étendu.

Mais, comme autrefois, le fermier généralement, sauf d'honorables exceptions, a peu de souci de son jardin, c'est la fermière seule qui s'y intéresse et en dirige tous les travaux, heureuse encore quand le maître, avare de ses engrais, consent à en voir détourner une partie pour un champ d'une utilité si bien établie ! La fermière, économe et fidèle à son rôle de pourvoyeuse, comprend qu'un jardin est une nécessité; elle y puise une abondante provision de substances alimentaires pour tout le personnel, en même temps qu'elle s'en fait un objet de distraction et d'agrément.

A quoi tient cette indifférence du cultivateur? Incontestablement, pour la plupart, c'est au manque de connaissances en matière d'horticulture. Le père de

famille qui l'a dirigé dans son noviciat ne possédait pas ces connaissances et n'a pas pu les lui transmettre; c'est un vide dans son éducation agricole; sa jeune intelligence se serait facilement emparée de ces nouveaux éléments d'activité, qui lui auraient fourni plus tard l'objet d'agréables préoccupations et des délassements continuels toujours à sa portée.

Sans s'attacher spécialement à l'horticulture en général, il pourrait réserver ses soins et borner sa tâche à tout ce qui touche à l'arboriculture fruitière : c'est une partie du jardin qui lui est naturellement dévolue.

Par suite du perfectionnement de cette branche de l'horticulture, les arbres fruitiers tiennent une place importante dans une ferme.

L'utilité des fruits, comme ressource alimentaire, n'est plus contestée, et on sait reconnaître que sous le rapport de la salubrité et de l'agrément, ils présentent réellement des avantages que l'on ne doit pas dédaigner.

Grâce aux bonnes méthodes que les Sociétés d'horticulture s'efforcent de répandre autour d'elles, on arrive bien plus vite à la formation régulière et complète de la charpente d'un arbre et à sa mise à fruit.

L'aisance étant devenue plus générale aujourd'hui, dans toutes les professions, on voit parmi les ouvriers, les artisans, aussi bien que dans les rangs élevés de la société, bon nombre de personnes qui consacrent le moindre loisir à l'arboriculture, et n'en sont que plus avides de connaître les meilleurs principes en usage dans la direction des arbres fruitiers.

Quiconque a par hasard assisté une fois aux leçons de taille, dues à l'initiative de savants praticiens de la capitale et de ses environs, au Luxembourg, à Montreuil, etc., n'a pu voir sans intérêt cette multitude d'assistants appartenant à toutes les classes, se réunir et se presser à une heure matinale pour recueillir l'enseignement du professeur.

Pourquoi le cultivateur tiendrait-il à rester dans l'ornière? Qui l'empêche d'être à la hauteur du progrès?

L'arboriculture fruitière entre dans ses attributions, c'est une occupation qui s'allie parfaitement avec son rôle d'administrateur : il peut l'interrompre et la reprendre à son gré; comme il a besoin d'une entière liberté pour exercer sa surveillance sur les travaux des champs, sa présence chez lui serait multipliée, et les intérêts matériels de son exploitation n'en souffriraient aucunement.

La mission de toute Société d'horticulture consiste à propager les bons principes, qui font les saines pratiques; la nôtre, qui ne date que d'hier, forte de l'appui des nombreuses sympathies qui lui sont acquises, remplira son mandat avec zèle et persévérance, et ce serait son plus beau triomphe si elle parvenait à répandre parmi la classe des cultivateurs le goût et la pratique de l'arboriculture fruitière.

COMPTES-RENDUS.

Première leçon d'arboriculture à Crépy.—Leçon à Chantilly.— Première leçon à Gouvieux.

M. Vatin, président de la Société, M. Vernois, vice-président, M. Thirion, secrétaire-général, M. Letuppe, et M. Dubarle, jardinier-professeur, se sont rendus, le Dimanche 26 Mai, dans la ville de Crépy, chef-lieu d'un canton dans lequel la Société compte plus de soixante adhérents.

Accueilli avec une grande affabilité par M. le Maire de Crépy, le Bureau s'est installé dans la salle de spectacle, où plus de quarante personnes s'étaient réunies pour cette circonstance; des dames même, installées dans la galerie, donnaient à cette réunion un air de fête que nous regrettons de ne pas retrouver dans toutes nos séances.

M. le Président, après avoir déclaré la séance ouverte, explique aux Sociétaires rassemblés l'organisation de notre Société, en leur faisant remarquer avec quel soin notre règlement cherchait à sauvegarder l'intérêt particulier de tous les cantons de l'arrondissement, en leur donnant à chacun deux représentants dans notre Comité consultatif; ensuite, il raconte comment nous avons depuis quelques mois commencé à donner des leçons dans les environs de Senlis, combien nous regrettions de n'avoir encore aucune relation avec la ville de Crépy, lorsque la rencontre fortuite de M. Bourgeois nous avait permis de faire des ouvertures que nous avions la satisfaction de voir si bien accueillies; en conséquence, disait-il, nous venions, pleins des plus agréables espérances, donner à Crépy notre première leçon d'arboriculture, et présenter notre Jardinier-Professeur, M. Dubarle, homme de longue et sérieuse pratique, en qui nous avons cherché non pas un orateur, mais un maître sérieux capable de donner dans son ouvrage de chaque jour la démonstration vivante de ses leçons. « Enfin, ajouta en terminant M. le Président, nous espérons, à la fin de l'année, modifier notre règlement et y faire insérer la création de sections cantonales, destinées à concentrer au chef-lieu des cantons trop éloignés de Senlis les membres épars de la Société, pourvues d'un Bureau particulier, ayant leurs séances particulières, et ne dépendant du centre commun que par ce qui intéresse en effet tous les membres de la Société, le Bulletin, le Professeur et les cotisations. »

Après cette allocution, il fut procédé à la nomination de deux membres du Comité consultatif pour le canton de Crépy; MM. Audebert, juge de paix, et le docteur Bourgeois furent désignés par acclamation, et vinrent aussitôt s'asseoir à la place du Bureau de la Société. M. Bourgeois ayant demandé de constituer immédiatement la section cantonale, M. Audebert s'y oppose, disant que le respect du règlement était un des principaux éléments de succès des Sociétés, et qu'être

représenté au Comité consultatif pouvait suffire pour le moment au canton de Crépy, surtout après la promesse que M. le Président venait de faire que ce règlement serait modifié à la fin de l'année. L'Assemblée, consultée, ratifiée par un vote régulier cette dernière proposition.

Aussitôt après, la leçon commença, d'abord dans le jardin de M. Audebert, et ensuite dans celui de M. Amaury; l'attention était grande, et, du reste, les arbres, en général bien tenus, témoignaient que l'art de la taille n'avait tout juste besoin que d'être encouragé dans ce fertile pays.

Le lendemain, 27, une seconde leçon fut donnée à Chantilly, dans le jardin de M. Bizesky, chef de gare, en présence du Maire de la ville, M. Petit, qui avait voulu y assister en personne, et dont la gracieuse hospitalité mérite tous nos remerciements. Enfin le soir, M. le Président est venu lui-même inaugurer à Gouvieux nos leçons d'arboriculture; M. Masson père, à défaut de son fils en voyage, s'était rendu à la mairie pour nous recevoir; les jardins de cette plantureuse vallée s'étaient ouverts spontanément à notre Professeur, et nous avons dû nous faire violence, après trois visites de jardins, pour nous arracher aux obsessions obligeantes dont nous étions l'objet.

E. T.

Compte-rendu de l'Exposition des 10, 11 & 12 Juin 1867,

PAR M. THIRION, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Messieurs,

Vous vous rappelez sans doute dans quelles conditions avait été résolue notre première Exposition. Trois Sociétés, unissant leurs forces, s'étaient associées pour louer en commun un local vaste et commode, bien plus en rapport avec le nombreux concours d'assistants qui se pressent à nos séances, que la salle étroite et froide que nous devions à l'obligeance de l'administration municipale; saisie d'un généreux orgueil, la Société décida que l'inauguration de ce local serait le prétexte d'une Exposition de fleurs, fruits, légumes et outils. Consultant plutôt son ardeur que ses forces, malgré sa jeunesse, malgré le peu de temps qui restait aux jardiniers pour se préparer, malgré la résolution précédemment prise de rester à l'écart pendant cette année 1867, qui réunissait dans l'enceinte du Champ de Mars, pendant tout le cours de l'été, l'élite des serres et des jardins de toute la France, elle a voulu manifester son existence à tout l'arrondissement, et savoir, par une épreuve publique, ce qu'elle était capable de faire.

Disons-le tout d'abord, elle a complètement réussi! le zèle de nos collègues a suppléé à tout, à l'inexpérience, au manque de temps, à l'insuffisance de l'emplacement, à la défavorable époque que l'on avait été forcé de choisir.

Dans un but qui n'a peut-être pas été bien compris, on avait négligé, dans l'organisation des concours, des distinctions entre marchands et amateurs ou jardiniers bourgeois qui sont d'un usage général aujourd'hui; on avait dédaigné l'établissement des concours spéciaux pour telle ou telle nature de plantes; on s'était attaché à faire à tous nos Sociétaires un appel général sous les cinq formes vagues que vous avez vues : 1^o plantes de serre chaude ou tempérée; 2^o plantes fleuries de pleine terre; 3^o fruits de saison ou fruits forcés; 4^o légumes de saison forcés ou de pleine terre; 5^o instruments et outils. — Il avait semblé aux organisateurs de l'Exposition qu'il y avait quelque grandeur dans cette manière d'agir, et que faire abstraction de tous les amour-propres, de toutes les ambitions, de toutes les rivalités, appeler les plus zélés ou les plus heureux de tous nos collègues, à *figurer* pour ainsi dire une exposition en apportant pêle-mêle ce que la saison leur offrait de plus beau, c'était de beaucoup la meilleure manière d'affirmer les forces vives de la Société, et de nous révéler à nous-mêmes une puissance que nous ne nous connaissions pas.

Le jury en a décidé autrement. Il ne nous appartient pas de rechercher les motifs de ses décisions, et les avis d'hommes aussi compétents, venus quelquefois de loin avec une abnégation et un dévouement que l'on ne saurait trop louer, sont des lois sacrées pour ceux qui les appellent; si j'osais seulement hasarder une conjecture, je dirais que l'aspect d'une exposition aussi complète et aussi brillante faisait oublier notre jeunesse, et qu'en nous traitant sévèrement comme une Société déjà vieille et éprouvée, on rendait ainsi un involontaire hommage à notre précoce virilité.

Tout en refusant de décerner notre médaille d'or, dont le voisinage de l'Exposition universelle de Paris nous faisait sans doute paraître moins dignes, MM. les jurés ont cru devoir doubler plusieurs concours et augmenter le nombre des médailles inférieures, ce qui nous donne la consolation de croire que leur embarras était grand au milieu d'un nombre considérable d'apports méritants. En effet, des coins les plus reculés de l'arrondissement, et même de départements éloignés, bien des exposants étaient venus concourir à décorer notre médiocre tente, et cet abri que, dans notre modestie, nous avions un instant eu la crainte de ne pas pouvoir suffisamment garnir, avait repoussé dans ses alentours plusieurs corbeilles de plantes fleuries qui lui faisaient une ceinture éclatante. M. DUBARLE, notre jardinier-professeur, avait exposé, *hors concours*, une nombreuse collection de *Geraniums*, des fruits conservés, du *Maïs panaché* et deux plantes d'introduction nouvelle, qui concourront pour la médaille spéciale de M. le docteur Pigeaux.

M. BROSSIER (François), jardinier chez M. Petit, maire de Chantilly, avait exposé un lot de plantes de serre chaude, parmi lesquelles on remarquait un *Musa paradisiaca*, plusieurs *Néfliers du Japon*, de beaux *Bégonias*, et un *Pilocerus du Japon*. Le lot de légumes de M. PRÉVOST fils, jardinier au château de Chantilly, contenait des *Tomates* à demi-grosueur, des *Flageolets* en grains, des *Cornichons*, un *Concombre* en pleine maturité. Outre un *Melon* pesant 10 kilog., M. TASSIN, jardinier

au château de la Victoire, avait apporté de jolis *Caladium chantinii*, de beaux *Coleus*, des *Bégonias*, et un lot de très beaux *Pelargoniums*. M. VAN DEN HEEDE, horticulteur à Lille, membre correspondant de la Société, avait, par le plus beau dévouement, voulu venir de si loin contribuer à notre Exposition, il avait garni toute une corbeille de plantes remarquables, parmi lesquelles on distinguait l'*Aralia sieboldi*, une *Azalée* fleurie en magnifique exemplaire, et un *Nidularium splendens* devant lequel tout le monde s'arrêtait.

M. Elie MAUROY, jardinier chez M. Delamarre, à Plailly, montrait un superbe *Maranta zebrina* et un *Musa sinensis* d'environ 0,10 c. de diamètre; M. LHUILLIER, horticulteur à Chantilly, des *Rosiers* fleuris, de beaux *Géraniums* et une collection de *Ferveines*; M. CHAMPSAUR, propriétaire à Coye, une botte d'*Asperges* pesant près de 4 kilog.; M. MEIGNEN, propriétaire à Senlis, une jolie collection d'*Oeillets de poëte*; M. LOBGEAIS (Aimé), jardinier chez M. Bedeau, à Aumont, deux belles bottes d'*Asperges*; MM. COSSON, BARRÉ et LÉPINE, maraîchers à Senlis, de très beaux légumes comme nos jardins sont habitués à en produire, et parmi lesquels les Choux fleurs se faisaient surtout remarquer.

M. CHANTRIER, horticulteur à Mortefontaine, avait composé un lot de plantes de serre chaude très varié; on y remarquait plusieurs *Dracena*, un *Latania borbonica*, différentes espèces de *Fougères*; et, en face, une collection variée de *Rhododendrons*, la plus brillante corbeille de notre Exposition.

Les fruits étaient nombreux, malgré la saison avancée, et, à part un panier de *Cerises* exposé par M. MAUPAS, de Moru, se composaient de *Poires* et de *Pommes* appartenant à MM. CABOT, trésorier de la Société, MINGUET, DUBARLE, jardinier-professeur, MEIGNEN, et MASSON, pépiniériste à Gouvieux.

MM. GLOEDE, de Beauvais, FONTENAY, jardinier au château de Rozières, Louis GRUNY, jardinier à Senlis, et LAISNÉ (Hippolyte), jardinier chez M. Turquet, d'Avilly, avaient exposé des *Fraises* américaines d'une grosseur remarquable.

On s'arrêtait devant la Coutellerie de MM. HARDIVILLÉ, de Paris, MANSION et BÉCHADE, de Senlis, devant les Outils fabriqués par M. LEROUX, taillandier à Senlis, devant les deux corbeilles de *Pivoines* variées de M. FLAMAND, jardinier au château de Chaâlis, et on cherchait à s'assurer de la réalité du *Rocher artificiel* que M. PÉAN (Armand), paysagiste à Chantilly, avait composé avec autant de goût que d'adresse, tout au fond de la tente qui abritait l'Exposition. Enfin, au dehors, au milieu des *Pelargonium zonals* de MM. DUBARLE, TASSIN et LHUILLIER, on avait distribué les Banes de jardin de M. BÉCHADE, la *Gymnastique* de M. CARUE, et la belle *Serre adossée* montée par M. LAQUAS, serrurier à Presles, près Beaumont.

Je ne répéterai pas ici la liste des récompenses, proclamée dans une autre enceinte, et qui figurera dans la suite de notre Bulletin de Juin, me bornant à rappeler que le Jury a cru devoir, pour récompenser tant d'exposants, décerner vingt trois médailles, au lieu de seize qui avaient été proposées. La Société ne reculera jamais devant de semblables dépenses, et même elle ne peut s'empêcher de regretter que sa médaille d'or ait été réservée.

Procès-verbal de la séance d'inauguration du 10 Juin.

PRÉSIDENCE DE M. LE SOUS-PRÉFET DE SENLIS, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

Le Lundi 10 Juin, à 2 heures de l'après-midi, les trois Sociétés d'Agriculture, d'Archéologie et d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis prenaient possession de leur nouveau local. La grande salle de l'ancien évêché, nouvellement restaurée, décorée d'écussons et de drapeaux, pouvait à peine contenir la foule, dont les derniers flots refluèrent dans le grand escalier. La Société musicale, qu'on est heureux d'entendre en toutes circonstances, avait bien voulu prêter son concours pour cette cérémonie.

Le bureau était occupé par Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, par M. le Sous-Préfet de Senlis, l'un et l'autre présidents d'honneur de la Société d'horticulture, par MM. Corbin, conseiller général, président de la Société d'agriculture, l'abbé Magne, président du Comité archéologique, Vatin, président titulaire de la Société d'horticulture, Vernois, vice-président de la Société musicale, et par les Secrétaires de ces différentes Sociétés. Enfin, groupés sous les fenêtres de cette vaste salle, les membres de la Société de musique exécutaient, entre chacune des parties de cette séance complexe, les plus charmants morceaux de leur répertoire; à plusieurs reprises, les assistants témoignèrent leur satisfaction par d'unanimes applaudissements.

La séance a été ouverte par une allocution de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis. Monseigneur, après avoir remercié les Sociétés de la présidence générale qu'elles lui avaient offerte, a dit que l'Église était amie de tous les progrès, surtout de ceux qui intéressent l'agriculture, cette nourricière du genre humain. Il est heureux de féliciter la Société d'horticulture du succès qu'elle a obtenu à sa naissance, succès que tout le monde a pu constater à cette charmante exposition de fleurs et de fruits dont la Société peut être fière.

Après ce discours, salué de bravos chaleureux, M. Corbin, président de la Société d'agriculture, prend le fauteuil et prononce le discours suivant :

« Heureux qui vit chez lui ! » s'est écrié La Fontaine,

« Ce bonheur de confier son avenir aux lieux que l'on ne doit plus quitter, et de se sentir affranchi des soucis de la dépendance, ce bonheur si longtemps attendu, nous le connaissons enfin ! Nous sommes chez nous !

« Ce n'est pas, mon Dieu ! que l'asile où s'est longtemps abritée notre humble fortune, retrace à notre esprit l'image d'un passé malheureux. Aucun de nous ne dira qu'il a trouvé rude à gravir l'escalier municipal. Nous n'emportons au contraire de cette obligeante hospitalité qu'un souvenir plein de gratitude.

« Mais qui vaudra jamais les douceurs et les joies résumées dans ce mot : *Être chez soi !*

« Et quand ce *chez soi* s'appelle le palais des évêques de Senlis !

« Et quand celui qui préside à votre installation se trouve être lui-même, par une coïncidence touchante, le vénérable successeur de ces évêques, venu parmi

nous avec l'auréole d'un long apostolat, pour renouer la chaîne des temps et bénir vos travaux !

« Oh ! alors, il est permis de se réjouir, et on comprend que les jardins se soient dépouillés de leurs plus belles fleurs, et que la superbe musique de cette ville fasse retentir ses airs les plus triomphants, pour célébrer une pareille inauguration.

« Ainsi, Messieurs, nous voilà glorieusement établis. Restauré par nos soins et remis en honneur, l'antique évêché va devenir en quelque sorte la maison ouvrière des arts, de ceux qui servent à entretenir la vie de l'homme, comme de ceux qui la charment. Il sera désormais le foyer de l'activité qui, sous le souffle fécond de l'initiative individuelle, s'est manifestée dans les derniers temps au sein de cette chère cité.

« N'est-ce pas, en effet, l'initiative individuelle qui dotait hier ses habitants d'un système perfectionné d'éclairage, quand la distribution de l'eau dans ses divers quartiers venait à peine de recevoir la dernière main ?

« Le Comité archéologique, qui tient déjà un rang si distingué dans le monde savant, et dont vous êtes si justement fiers, n'a-t-il pas la même origine ?

« La plus fraîche éclosure dans le champ de l'initiative individuelle, c'est notre charmante sœur, la Société d'horticulture, à qui le soin d'orner et d'embellir cette fête a naturellement été confié, comme, d'ordinaire dans les familles, c'est la fille la plus gracieuse et la plus souriante qui fait les honneurs de la maison.

« Notre prise de possession d'aujourd'hui, Messieurs, répond à cet épanouissement de vie locale, si riche en promesses de tout genre.

« La centralisation possède son hôtel à la sous-préfecture, et, sous beaucoup de rapports, sa succursale à la mairie.

« Notre centre à nous, ne craignons pas de le répéter, il sera ici.

« Oui, c'est ici que vivra la pensée libre, originale et permanente de Senlis et du pays Senlisien. C'est ici que nous ne cesserons de l'interroger et de la servir. Ni la politique qui passe et qui trouble, ni les coteries qui divisent et abaissent, ne trouveront accès dans cette enceinte. Appliqués à la poursuite calme et désintéressée du beau et de l'utile, nous sommes une famille cherchant à réaliser l'union de ses membres, au moyen du travail en commun et de l'échange naturel et simple des sentiments et des idées.

« Rien ne nous semble plus propre à consolider ces liens que des fêtes semblables à celle de ce jour. Elles peuvent n'être pas du goût des raffinés, et leur portée sociale échappe peut-être encore à bien des yeux : mais elles n'en sont pas moins destinées à remplacer les anciens salons, où l'esprit de la France a plus brillé que son cœur, et où ses aspirations nouvelles manqueraient d'air et d'espace. — En un mot, le progrès est notre but, la fraternité, notre moyen.

« Je demande la permission à mes collègues de la Société d'agriculture de ne rien dire aujourd'hui de nos préoccupations particulières, afin de conserver autant que possible à cette réunion son caractère général.

« Aussi bien, dans la solennelle attente qui s'attache aux résultats de l'enquête et principalement à la loi militaire, l'attitude qui convient le mieux à la situation de l'agriculture, n'est-elle pas celle du recueillement et du silence ?

« Quelles que soient les épreuves de l'avenir, nous croyons pouvoir en triompher. Car nous possédons ce qui rend fort en tout combat, le courage sans l'illusion. Le

dogme de l'État-providence ne compte plus d'adeptes parmi nous, et nous savons que si les Gouvernements peuvent, hélas ! faire le mal, ils n'ont pas toujours la même puissance pour faire le bien. C'est surtout en nos propres efforts que nous espérons, et en l'amour de Celui qui verse sur le monde la lumière, la chaleur et la rosée.

« Faire son destin soi-même, à l'aide de la science et de la liberté, c'est la loi qui s'impose à tous, individus ou peuples. C'est la condition absolue du succès et de la durée.

« Si la connaissance de cette condition et de cette loi n'avait pas fait défaut au passé, la charrue du laboureur heurterait moins de ruines ensevelies sous la terre, et l'archéologue ne réverait pas en face de tant de problèmes mystérieux!... »

Après l'agitation causée par les nobles sentiments exprimés en un si beau langage, M. Magne prend place au fauteuil et déclare ouverte la partie de la séance qui regarde l'archéologie.

Il fait part à l'Assemblée des regrets de M. le Préfet, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à cette réunion. MM. le comte de Longpérier-Grimoard et Chartier, et un certain nombre d'autres membres, ont exprimé les mêmes regrets.

M. le Président du Comité archéologique est heureux de cette occasion pour faire une proposition qui, sans doute, sera acceptée. Il demande si les trois Sociétés ne pourraient resserrer les liens qui les unissent, en échangeant leurs publications réciproques. Cette proposition est favorablement accueillie.

Puis M. Magne s'exprime en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« La fête qui nous réunit aujourd'hui est, on vient de le dire mieux que je ne pourrais le faire, d'un grand intérêt pour les Sociétés qui l'ont organisée. En prenant possession de ces antiques salles, qui, pour nous recevoir aujourd'hui, semblent avoir retrouvé quelque chose de leur première jeunesse, nous devons espérer une vie nouvelle pour nos réunions; disons-le, sans que l'expression de ce sentiment diminue la reconnaissance que nous devons, les uns et les autres, à l'hospitalité si généreuse et si empressée qui nous avait jusqu'ici abrités. Mais c'est là une joie toute de famille, à laquelle je ne veux pas m'abandonner devant une réunion si nombreuse, et que nous n'avons pas appelée, pour la faire assister à des épanchements en quelque sorte intimes.

« Cette fête offre un autre caractère qui doit la recommander à la sympathie universelle : elle témoigne de l'union qui règne entre les diverses Sociétés qui, à Senlis, cherchent, à l'aide de la science, des arts, ou par leurs applications les plus utiles, à développer le progrès du pays. A ce titre, c'est un beau spectacle, Messieurs, que celui de notre réunion. Appartenant aux professions les plus diverses, je ne dirai pas aux classes les plus différentes, parce qu'aujourd'hui, surtout dans cette enceinte, il ne doit plus y avoir de classes distinctes; séparés souvent d'opinion sur beaucoup de questions, nous nous unissons fraternellement dans un sentiment commun : l'amour de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est utile, et par dessus tout l'amour du pays que nous habitons ! Dans un temps où trop de motifs poussent à la division, il est bon que des hommes même quand ils n'ont pas les mêmes opinions sur toutes choses, puissent s'occuper ensemble des intérêts

publics ; et l'entente est facile quand ils sont honnêtes et sincères. Vous en avez la preuve dans cette fête, qui ne peut que cimenter l'accord qui a régné jusqu'ici entre les diverses Sociétés et tous leurs membres.

« Cette union, que nos efforts tendront à rendre toujours plus étroite, laisse d'ailleurs entière l'indépendance de chacune des Sociétés, en respectant la variété nécessaire de leurs travaux. Ce sont des sœurs, comme disait le poète ; humble représentant ici de l'antiquité, je puis bien emprunter un mot à une des plus belles langues qu'elle nous ait laissées, surtout lorsque ce mot exprime si bien la situation présente :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

« Je n'oublie pas que lorsque des dames nous font l'honneur de nous entendre, il faut parler en français, et même en bon français, si l'on peut : aussi je traduirai ou à peu près ma citation en disant qu'elle signifie que nos Sociétés, sans se ressembler en tous points, s'aiment comme des sœurs... qui s'aiment. Elles n'ont pas le même objet, tant s'en faut ! mais cette diversité d'études ne nuit en rien à l'intimité qui règne entr'elles. L'une, notre aînée à bien des titres, qui a une histoire déjà, puisqu'elle remonte à l'année 1838, se recommande par les services qu'elle a rendus à l'agriculture, dans une contrée qui est une des plus avancées de la France, sous ce rapport. Pendant cette période, elle a vu successivement à sa tête les hommes les plus éminents de l'arrondissement, en même temps qu'elle réunit dans son sein tous ceux qui, par leur intelligence, leurs relations et leurs fortune, exercent dans nos campagnes la plus légitime et la plus salutaire influence.

« A côté d'elle, sa jeune sœur, la Société d'horticulture, n'a pas eu besoin de longues années pour se faire une place et se la faire grande et belle ; elle ne date que d'hier ; elle a toutes les ardeurs, et aussi tout le bonheur de la jeunesse ; âge heureux, Messieurs, pour les sociétés comme pour les individus ! qui ne connaît pas de difficultés, et dans lequel les espérances qui semblent au premier abord les plus téméraires deviennent des réalités. Tel a été le sort de cette récente fondation, qui a recruté déjà un nombre considérable d'adhérents dévoués, et qui montre sa vitalité par des œuvres que vous connaissez tous, par ces produits qui sont aujourd'hui exposés à nos yeux.

« Oserai-je maintenant parler de nous et du Comité archéologique que j'ai l'honneur de représenter ? La Société d'agriculture peut faire valoir, avec ses longs services, les intérêts si puissants qu'elle représente ; elle peut dire les progrès qu'elle a fait faire, depuis trente ans, à un art qui, quelles que soient les transformations de la société, restera toujours le premier et le plus utile de tous. La Société d'horticulture peut se vanter, et à bon droit, de poursuivre un but utile aussi ; elle détaillera, avec une complaisance que le succès a justifié d'avance, les procédés ingénieux auxquels nous devons ces fruits précoces dont nous admirons le développement et dont nous devinons la saveur ; véritable lutte que l'art entreprend avec la nature, et dont il sort le plus souvent vainqueur. Elle montrera ces fleurs si brillantes, si fraîches, qui ajoutent un éclat nouveau aux simples beautés de la nature. La musique, qui a bien voulu apporter à notre réunion son concours, charmera vos oreilles par ses accords toujours si applaudis.

« Mais nous, Messieurs, que dirons-nous pour justifier notre présence et nous faire

pardonner le peu de temps que nous prenons? Dans le champ que nous cultivons, hélas! ne poussent ni fruits ni fleurs que nous puissions vous offrir, et ce serait vraiment présomption d'espérer que des études toujours austères, aient assez de séduction pour s'imposer à l'auditoire d'un jour de fête. Nous serions donc réduits à nous taire, en enviant à nos collègues plus heureux le plaisir de vous intéresser, si je n'avais trouvé dans ce qui fait l'objet de leurs études mêmes, l'occasion de vous entretenir quelque instants d'archéologie.

« L'archéologie ne se borne pas à la connaissance des vieux débris que nous ont laissés les siècles passés et que nous disputons au temps, avec une passion que les plus indulgents, parmi ceux qui ne la comprennent pas, appellent oiseuse. Nous nous occupons encore des arts, des institutions, des mœurs, des usages de l'antiquité; et par là nous sommes en contact immédiat avec l'agriculture, avec l'horticulture, qui, elles aussi, ont eu leurs monuments et leur histoire. Belle et brillante histoire, Messieurs, que je n'ai pas à faire devant vous, mais dont je veux seulement détacher un très modeste chapitre.

« Il me serait trop facile de citer, en Grèce comme à Rome, les noms des philosophes et des poètes les plus illustres qui ont consacré aux travaux de l'agriculture et de l'horticulture leur génie ou leur talent. Je n'aurais qu'à ouvrir la main pour recueillir dans les auteurs de l'antiquité, même dans ceux qui ne traitaient pas ces matières, les passages les plus intéressants en l'honneur de ces arts, que les anciens considéraient, et avec raison, puisque leur religion ne leur enseignait rien de bon, comme la meilleure école des vertus patriotiques et guerrières. Ce sont des lieux communs, et je me garderai d'en rien dire.

« J'aime mieux — ne serait-ce que par manie d'archéologue — vous parler d'un inconnu ou à peu près. On nous accuse d'aimer surtout à fouiller; que ce soit dans le sol pour en faire sortir les monuments qu'il recèle, dans de vieux livres ou de poudreux manuscrits, nous fouillons toujours; et j'avoue que nous sommes attirés de préférence vers ce qui est moins connu. J'ai cependant d'autres raisons pour vous parler de *Palladius*, ou du moins de ses œuvres. Quant à sa personne, je ne saurais trop que vous en dire. Vivait-il au II^e ou au IV^e siècle de notre ère? Les érudits de l'archéologie n'ont pas encore décidé la question, pas plus que de savoir s'il fut chrétien ou païen. Ce qui paraît probable et qui pour nous n'est pas tout à fait indifférent, c'est qu'il était fils d'un préfet des Gaules, que, par conséquent, il a dû habiter nos contrées. Ses œuvres, au moins, doivent nous intéresser tous ici, puisqu'il résuma dans un traité divisé en quatorze livres, les écrits les plus importants de l'antiquité sur l'agriculture et sur l'horticulture.

« Après les principes généraux qui font l'objet du premier livre, les douze qui suivent, jusqu'au quatorzième exclusivement, sont consacrés à exposer, mois par mois, les travaux qu'il convient de faire à chaque saison dans les champs et dans les jardins. C'est un traité complet, dans lequel nous ne trouverions sans doute que des procédés peu usités aujourd'hui, mais qui sont toujours précieux pour l'histoire de l'agriculture et de l'horticulture. Le dernier livre est un poème, un vrai poème en vers, composé de quatre-vingt-cinq distiques, et qui traite de la greffe: oui, Messieurs, ce procédé, si important dans l'arboriculture, qu'on enseigne d'ailleurs avec tant de soin dans une de nos Sociétés, a inspiré, il y a quinze siècles au moins, la muse de ce poète, que j'essaie de vous faire connaître; et j'ajoute que l'inspi-

ration ne lui a pas été malheureuse. Ses vers, qu'on pourrait croire arides, dans un sujet qui ne paraît guère se prêter aux charmes de la poésie, sont élégants ; s'ils méritent même un reproche, c'est celui d'être trop recherchés ; des critiques d'un goût sévère les préféreraient plus simples et moins affectés ; mais tels qu'ils sont, ils prouvent l'importance qu'on attachait autrefois à cet art ingénieux lui-même, et qui a été chanté par Palladius d'une manière ingénieuse aussi. Vous allez en juger par le début de ce petit poème, que j'ai essayé d'imiter, en l'abrégéant à votre intention.

« Le poète adresse son œuvre à un ami ; la dédicace en est écrite en termes un peu solennels pour un poème sur la greffe, qui alors sans doute, pas plus qu'aujourd'hui, n'avait de mystères que pour ceux qui n'en connaissaient pas les procédés.

« Pasiphile (je demande la permission de conserver ce nom grec, qui signifie ami de tous), toi à qui je confierais, parce que tu en es digne, tout ce qui est enseveli au plus profond de mon âme, ton estime et ton goût recommandent les quatorze petits livres que j'ai écrits sur l'agriculture. Ma confiance, encouragée par le bon accueil qu'ils ont trouvé auprès de toi, me fait t'offrir aujourd'hui un modeste poème qui vient à son tour réclamer ton approbation. Pourrait-on trouver mauvais que ma muse célèbre avec amour ce qu'il y a de plus délicat dans les travaux de la vie champêtre, et montre comment on marie les arbres en unissant les espèces diverses pour augmenter la beauté des unes et des autres ; comment on orne les arbres d'un feuillage qui leur était étranger.... comment on mêle leur sève, comme dans de doux embrassements, pour procurer à leurs fruits l'agrément d'une double saveur.

« Après ces images qui perdent, je le sens, presque toute leur grâce dans une imitation trop décolorée, le poète s'élève : « Le Maître du ciel lui-même, celui qui dirige le cours brillant des astres, qui maintient la terre solide sur ses fondements, qui règle le mouvement des flots de l'océan.... a voulu laisser au travail de l'homme la gloire de créer par son art comme une nature nouvelle. Je ne peux donc pas trouver indigne de ma muse de raconter comment un arbre pauvre par lui-même, emprunte à un arbre ami le suc qui doit l'engraisser, et se pare de la beauté d'une fleur qui ne lui appartient pas et qu'il s'est appropriée. »

« Après ce prologue, le poète entre dans des détails techniques dont je dois vous faire grâce : ils ne vous apprendraient rien, aujourd'hui que l'art de la greffe a atteint une perfection de procédés que l'antiquité ne pouvait pas connaître.

« Ce que j'ai dit ne suffit-il pas d'ailleurs pour établir que l'archéologie, entendue dans le sens le plus étendu du mot, n'est pas aussi étrangère qu'on le croirait au premier abord aux études qui occupent nos collègues des autres Sociétés. Je pourrais aussi, si le temps me permettait de prolonger cette démonstration, signaler des rapports plus étroits encore : l'archéologie est, en particulier, la science des monuments de l'antiquité ; qui ne sait combien d'emprunts l'art de tous les temps a faits à la nature, pour la décoration de ses œuvres ? Est-ce que, par exemple, nos cathédrales ne sont pas, dans tous les détails de leur ornementation, comme une histoire de l'horticulture et même de l'agriculture de chaque époque, écrite en pierre dans les guirlandes et les corniches, comme sur les chapiteaux de ces majestueux monuments. Dieu n'a rien fait de plus beau, après l'homme, que le feuillage de nos arbres, les fruits qu'ils portent, et les fleurs de nos jardins et de nos champs. Les artistes ont toujours été trop bien inspirés pour ne pas aller chercher *le beau*,

dont vivent leurs productions, là où la main puissante du Créateur l'a prodigué avec une si magnifique profusion. Mais ce nouvel aspect de la question m'entraînerait dans des développements que je dois épargner à votre légitime impatience. Concluons donc : il existe et il existera toujours, entre les Sociétés qui se réunissent pour la première fois aujourd'hui dans cette enceinte, une union intime que notre fête ne peut que cimenter et rendre plus étroite encore dans l'avenir ; votre concours, Messieurs, nous aidera dans une œuvre qui, par sa variété même, appelle les sympathies de tous. »

La parole est ensuite donnée à M. Laffineur :

« Monseigneur, Messieurs,

« Si je n'avais l'honneur de compter parmi les membres d'une des Sociétés qui ont décidé d'adopter ce lieu pour y tenir leurs séances, je leur dirais : vous avez été bien inspirés. Vous donnez à cette antique demeure un usage moins indigne de son passé, et qui permet de présager pour elle, dans un avenir prochain, une restauration complète. Dans cette enceinte vénérable, où habitèrent si longtemps la prière et la science, vous venez abriter le noble objet de vos études diverses, l'histoire et tout ce qui s'y rattache, l'agriculture qui féconde la terre, l'horticulture qui la pare, l'harmonie qui charme nos oreilles, les sciences et les arts, enfin tout ce qui, avec la religion, élève l'homme davantage et le rapproche plus efficacement de Dieu.

« Ce vieux palais, en son délabrement, tressaille à votre présence, et il me semble voir les grandes figures des évêques de Senlis, qui habitèrent jadis ces salles où vos soins ont remis un peu de décence, se lever émues pour vous accueillir, vous saluer et vous bénir.

« Or, que de souvenirs, Messieurs, rappelle naturellement cette maison épiscopale dont vous prenez possession ! Ces murs ont une histoire, une histoire qui ne saurait vous être indifférente, puisqu'elle est celle de vos pères et celle de votre cité.

« Au nom du Comité archéologique, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, permettez-moi d'évoquer quelques-uns de ces souvenirs.

« De Saint Rieul à Mgr de Roquelaure, quatre-vingt-dix-sept évêques ont occupé le siège de Senlis.

« Le premier de ces noms nous reporte peut-être au premier siècle de l'ère chrétienne, et assurément au troisième. C'est ici probablement, dans l'enceinte de la cité, près de l'emplacement futur de Notre-Dame, sous l'ombre du vieux mur romain, sous nos pieds, qu'il faut chercher les premières traces de l'arrivée et du séjour du glorieux apôtre des Sylvanectes, de ce doux et intrépide Rieul qui apporta en ces contrées, avec la semence évangélique, la semence de toute vraie civilisation.

« Depuis cette époque, quel genre d'illustration a manqué à l'église de Senlis ? Ne les a-t-elle pas tous réunis ?

« *Illustration de la vertu* : parmi vos pontifes, huit ont mérité l'aurole de la sainteté, c'est-à-dire de la plus haute perfection morale. Que l'écho réveillé de ces murailles redise aujourd'hui les noms de Livanius, de Léthard, de Sanctin, de Candide, d'Agmar, d'Audobert, d'Érambert et de Marculphe ! Livanius, contemporain de Clovis, sauve par un miracle les reliques de St Rieul de la piété trop violente du roi franc. Léthard (ou Lindhard), au VI^e siècle, accompagne dans la Grande-Bretagne Berthe, fille de Caribert, mariée à Éthelbert, roi de Kent, et qui fut *la Clotilde de*

l'Angleterre. Apôtre de ces contrées, il y a laissé de son passage des monuments que la réforme respecte encore aujourd'hui ¹.

« Une fontaine, sise entre Senlis et Villemétrie, consacre la mémoire de St Audovert, et Grégoire de Tours nous a transmis sur St Marculte un récit vraiment plein d'émotion : « Chilpéric, dit-il, le Néron, l'Hérode de notre tems, se rendit à sa villa « de Chelles, et s'y livra à l'exercice de la chasse. Un jour qu'il revenait de chasser, « à l'entrée de la nuit, comme il descendait de cheval, un homme l'approcha, et « frappa d'un couteau sous l'aisselle, puis, d'un second, lui perça le ventre. Aussitôt « il rendit son âme inique. Comme il n'aimait personne, personne ne l'aimait, et « dès qu'il eût rendu l'esprit, tous les siens l'abandonnèrent. Mallulphe (Marculte), « évêque de Senlis, qui avait déjà passé trois jours sous la tente, sans réussir à être « admis en sa présence, vint, à la nouvelle de sa mort, laver son corps, le couvrir « de meilleurs vêtements, passa la nuit à chanter des hymnes, et le mit sur une « barque et alla l'ensevelir à Paris, dans la basilique de St-Vincent ².

« *Illustration de la naissance*. Les Adam de Chambly, les Robert et Guy de Plailly, les Robert de Cressonsart, les de Blanchefort, les de Villers, les de Chamillard, les La Rochefoucauld, rejetons de races éteintes ou vivantes encore, se sont assis avec fierté sur la chaire de St Rieul, à une époque où l'église, entourée des splendeurs et des richesses de la terre, voyait s'enrôler sous sa bannière les fils des grandes familles.

« *Illustration des talents, du savoir, de l'éloquence*. L'église a été longtemps le seul corps d'où fut banni le privilège, et qui ouvrit à tous indistinctement, au fils du serf et du pâtre comme aux princes, les rangs les plus élevés de sa hiérarchie. Sylvestre II était un enfant abandonné dans les rues d'Auillac, et Grégoire VII avait reçu le jour d'un charpentier de Toscane. Or, la science était, avec la vertu, un titre infaillible aux distinctions sacrées. L'Église aimait à poser la tiare ou la mitre sur un front déjà ceint de l'auréole du savoir : elle se plaisait à orner de la houlette pastorale la main qui portait déjà le sceptre de l'intelligence.

« A ce titre, sans doute, s'assirent sur la chaire de St Rieul cet Ermenon, nommé par Flodoard, et cet Herpoin, mêlé durant trente ans, sous les Carlovingiens, aux plus importantes affaires de l'Église et de l'État. On le voit résister courageusement aux prétentions de Lothaire, siéger à côté d'Hinemar, son illustre métropolitain, dans les conciles de Quierzy, de Paris, de Reims, de Soissons, et même de Senlis ; car Senlis a eu ses conciles, et votre cité a revu quatre fois dans ses murs (863-870-990-1048) ces belles et fécondes assemblées dont les décisions, marquées au coin de la sagesse et de l'expérience, passaient souvent dans les lois civiles pour les épurer et les élever. Permettez-moi de recueillir dans cette vie lointaine un détail qui vous prouvera, Messieurs, comment l'Église a toujours été une école de respect, non-seulement des inférieurs envers l'autorité, mais de l'autorité elle-même envers ses plus modestes subordonnés. Herpoin avait destitué de son bénéfice le curé Herlefroy, qui alla porter sa plainte à Rome ³. Adrien II ordonna de rétablir provisoirement le curé

¹ Bède. — Grég. de Tours. — Guill. de Malmesbury. — Montalem. — Moines d'Occid. T. III, p. 361.

² Grég. de Tours. Trad. Guizot. T. I^{er}, p. 406.

³ Flodoard, livre III, ch. XXI.

dans sa paroisse, et d'examiner le litige dans un synode provincial. Quel souci de la justice, au milieu de ces âges où tout semblait soumis à la force brutale !

« Moins de deux siècles après, le siège de Senlis était occupé par un pontife non moins illustre par ses connaissances, son autorité et son éloquence : c'était Frolland, à qui les circonstances créèrent plus d'une fois une situation difficile et épineuse, dont il sortit toujours avec honneur. Il sut, par exemple, allier le respect envers la royauté avec le plus fidèle attachement au chef suprême de l'Église.

« Le pape Léon IX était venu en France consacrer l'église de St Remi de Reims. Le roi Henri I^{er} devait assister à cette fête, avec la plupart des évêques du royaume. Le pape jugea bon de profiter de cette occasion pour tenir un concile. Des courtisans, qui redoutaient, avec raison, les décisions et les mesures qui pouvaient émaner d'une telle assemblée, réussirent à circonvenir le prince, et à lui montrer dans la présence et l'acte du pontife un danger pour son autorité. Henri conçut des ombrages, et la diplomatie du temps se mit en campagne pour empêcher la tenue du concile. Elle jugea même habile d'employer dans ce but l'éloquence bien connue de l'évêque de Senlis. Frolland consentit à aller trouver le pape, sans prendre toutefois aucun engagement de nature à blesser sa conscience. Léon IX demeurant inébranlable en sa résolution, Frolland le précéda à Reims, puis vint à sa rencontre, et fut l'un des membres les plus actifs et les plus utiles du concile. Il y défendit son métropolitain, accusé de simonie, et le fit absoudre. Nous le retrouvons mêlé aux luttes occasionnées par l'hérétique Bérenger, qui avait été son ami; mais si Frolland protège sa personne, il ne patronne pas ses erreurs. Il assiste au mariage d'Henri avec Anne de Russie, la fondatrice de St-Vincent; c'est lui qui consacre l'église de cette abbaye. Son épiscopat est une des pages les mieux remplies des Annales de l'église de Senlis.

« A ces pontifes mêlés aux événements de leur époque, vous en ajoutez un autre, presque votre compatriote, puisque, selon toutes les probabilités, il naquit à Pont-Ste-Maxence : vous nommez ce frère Guérin, qui porta si vaillamment la cuirasse avant de revêtir l'étole; Guérin, dont les habiles dispositions nous valurent la gloire de Bouvines; Guérin, ami et conseiller de Philippe-Auguste, chancelier de France sous Louis VIII, plus tard le conseiller de Blanche, peut-être le tuteur de St Louis. Aussi grand évêque que grand ministre d'État, il multiplia les fondations religieuses. Sous lui s'élevait à vos portes l'illustre abbaye de la Victoire, monument hélas! presque disparu de deux triomphes français! Qu'il est touchant de voir ce grand homme, trois ans avant sa mort, quitter son siège et se retirer dans la solitude de Chaalis, pour s'y préparer à l'éternité!

« Voici une figure digne encore de nous arrêter.

« Le 15 mai 1584 entra, et le 2 mars 1602 mourut, dans ce palais épiscopal, un évêque dont la vie devait être condamnée à subir le contre-coup des agitations religieuses et politiques qui désolaient alors notre pays. Vous comprenez, Messieurs, que je veux parler de Guillaume Roze. Une satire immortelle, *la Ménippée*, a depuis trois siècles cloué ce nom au pilori du ridicule. Mais heureusement la satire n'est pas l'histoire. Notre temps incline à être juste pour tout le monde, même envers un évêque. Si Roze a embrassé avec passion le parti de la ligue, s'il s'y est jeté avec toutes les ardeurs intempérantes d'une nature fougueuse, s'il y est resté attaché avec une fidélité qu'on a pu traiter d'obstination, bien qu'elle ait sa grandeur, n'oublions pas que la France à peu près entière marchait sous le même drapeau. La ligue (je la sépare

bien entendu de ses excès), la ligue, c'était la nation défendant ses croyances séculaires et les traditions de la monarchie : et ce grand mouvement, en forçant Henri IV à abjurer le calvinisme, a sauvé l'unité de la France par une grande manifestation de la volonté nationale. Dans ce résultat, Roze a eu sa large part, et cette part est sa gloire. Il n'a été ni un homme ridicule, ni un pasteur odieux, ni un mauvais Français. Il n'a pas béni, comme on l'en accuse, les canons qui allaient mitrailler son troupeau; il n'a pas été un partisan vénal de l'étranger. A défaut d'une apologie longue et motivée, que le temps m'interdit ici, mais qui est due à cet homme célèbre, je citerai un fait qui dit beaucoup : aux États généraux de 1593, Roze déjoua les trames ambitieuses de Philippe II, et grâce à l'énergique parole de votre évêque, une souveraineté étrangère fut repoussée, et la loi fondamentale de l'État inviolablement maintenue.

« Je cours rapidement, vous le sentez, Messieurs, à travers l'histoire religieuse de Senlis. Jaloux d'être court, j'ai à peine le temps de saluer avec vous Hugues, surnommé par les chroniques le *glorieux Evêque des Senlisiens, gloriosum Sylvanectensium Episcopum* ¹, qui fut présent au concile de Clermont, où se décidait la première croisade; *Létaldus*, dont tous les actes nous ont été conservés, et qui siégea à un concile de Rome ²; Hubert, sacré par Pascal II, et ami d'Yves de Chartres, son défenseur au milieu des persécutions dont son épiscopat fut rempli ³; Clarenbauld, qui conféra la prêtrise à Suger ⁴; Pierre I^{er}, qui assista à ses derniers moments l'illustre abbé de St-Denis ⁵; Thibaut, qui jetait au XII^e siècle les fondements de votre belle cathédrale ⁶; Guillaume Parvi, qui lui donna, au XVI^e, ses splendides transepts; Jean II d'Achery, ambassadeur de l'Université au concile de Constance, un des examinateurs de Jean Hus, et qui périt à Paris dans une émeute ⁷; et enfin Nicolas Sanguin le pieux, fondateur de la Présentation ⁸.

« Voilà, Messieurs, quelques-uns des souvenirs qui s'éveillent ici dans l'âme qui interroge le passé.

« Un jour, au nom de la liberté profanée et au mépris de dix-huit siècles de service, les hôtes séculaires de cette demeure furent dépouillés, chassés, condamnés à s'expatrier. M. de Roquelaure, après trente-quatre ans d'épiscopat, dut sortir furtivement de ces murs, emportant avec lui l'héritage de ses quatre-vingt-dix-huit prédécesseurs, dont il ne resta pas même en ces lieux une image. Quand, après la tourmente, le génie restaurateur de Napoléon entreprit de redresser le vieil autel catholique, et de tirer de ses ruines la hiérarchie de l'Église de France mutilée par la hache ou l'exil, le trône de saint Rieul ne fut pas relevé; Senlis n'avait plus d'évêque.

« Après plus de cinquante ans d'une interruption regrettable, vous deviez, Monseigneur, faire revivre ce titre d'évêque de Senlis, qui semblait enseveli sous le

¹ Gall. maj., t. X.

² Gallia maj., tom. X, p. 1395.

³ Afforty, t. XIII, p. 580.

⁴ Gall. maj., t. IX, p. 1398.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid., t. X, col. 1041.

⁷ Juvén. des Ursins (en 1418). — Monstrelet.

⁸ Mss. de la bibl. paroiss. — Doss. de la Présent.

marbre qui recouvre, à deux pas d'ici, les restes d'Armand de Roquelaure. A votre prière, le Souverain Pontife vous autorisait à l'ajouter à celui de votre siège, et le Prince Président, qui allait lui-même relever avec tant d'éclat un titre fameux, ratifiait le privilège qui vous était accordé. Vous êtes devenu ainsi l'héritier de cette imposante lignée de Pontifes qui ont bâti et habité ce palais. A ce titre, vous deviez présider cette réunion, dont le caractère est si grave et si moral.

« Du reste, cette cité avait depuis longtemps éveillé votre sollicitude. Vous n'avez pas été pour elle avare de vos visites, de votre parole, ni de vos bénédictions. Vous y avez relevé plus d'une ruine. Dans un de ses plus vénérables monuments, soustrait à la pioche qui le menaçait, vous avez ouvert à la jeunesse une école de savoir et de vertus. Tout le monde se souvient de ce jour solennel où, avec tant de pompe, vous replaçâtes sur les autels de cette cathédrale les reliques des saints, jadis l'orgueil et la protection de cette cité. Vous avez inscrit sur les diptyques de l'église de Beauvais, les Rieul, les Livain, les Audobert, les Prothaise, à côté des Lucien et des Angadrème. Grâce à vous, l'évêché de Senlis a été ressuscité de la seule manière et sous la seule forme que les temps rendaient possible. Vous avez donc bien mérité de cette Église et de cette cité.

« Pour vous, Messieurs, en transportant dans ce palais désert, tout près de cette cathédrale, le foyer de vos utiles travaux, n'attestez-vous pas que vous repoussez ces préjugés odieux qui tendraient à faire de la religion la complice de l'ignorance et de l'abêtissement des esprits? Ne prouvez-vous pas qu'à vos yeux, l'Église n'est pas l'ennemie, mais la protectrice et la mère des études qui développent l'intelligence, des arts qui nourrissent la vie, des nobles jouissances qui en sont la parure et le charme?

« Laissez-nous donc saluer votre présence dans ces lieux presque sacrés comme un hommage à un passé trop méconnu et trop calomnié.

« Comme tout ce qui est humain, il a eu des ombres. Mais ses grandeurs incontestables compteront toujours parmi nos gloires les plus pures, les plus fécondes, les plus chères à tout cœur loyal et vraiment français. »

Les applaudissements qui ont suivi ces deux discours ont prouvé que l'auditoire savait apprécier les travaux du Comité archéologique, qui a cédé sa place à la Société d'horticulture.

M. le Sous-Préfet, qui en est un des présidents honoraires, prend place à son tour au fauteuil, et donne la parole à M. le Secrétaire-général. M. Thirion dit que le procès-verbal de la dernière séance présenterait peu d'intérêt pour une réunion aussi nombreuse, où se trouvent d'ailleurs un grand nombre de personnes qui n'appartiennent pas à la Société d'horticulture; cependant, il ne convient pas de retarder l'admission des personnes qui ont été présentées dans la séance de mai. La parole est alors donnée à M. Bruet, l'un des secrétaires, qui donne lecture d'une longue liste de présentations comprenant soixante-quatorze noms. L'admission est prononcée, et M. le Secrétaire termine la série des questions administratives par une liste de 57 personnes présentées, et sur l'admission desquelles on statuera à la séance prochaine.

M. le Sous-Préfet, président, lit ensuite le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« De toutes les merveilles que la nature étale devant nos yeux, il n'en est pas de plus séduisantes que ces parures aux mille couleurs, dont les unes, au milieu d'une harmonie universelle, s'épanouissent avec les beaux jours, pour embellir le réveil de la création, dont les autres, plus rares, font violence aux plus rudes frimats, comme pour nous dire que le sommeil n'est pas la mort, et que le printemps doit succéder à l'hiver.

« Bien non plus n'est plus savoureux, rien ne donne à l'esprit attentif une plus haute certitude de l'action providentielle qui gouverne le monde, que ces fruits si beaux, si exquis, qui décorent nos tables et charment nos sens, que ces fruits si utiles, dont une simple transformation fait le breuvage qui répare les forces de l'homme, et le dispose au travail du lendemain.

« En un mot, c'est par la fleur et le fruit que la nature rayonne en sa gloire et resplendit des plus gracieux attraits : c'est par eux aussi qu'elle s'élève au rang de mère, puisque par eux aussi elle nourrit et guérit.

« Il y a donc là, pour l'homme, une source féconde de travail et d'application de sa pensée ; et c'en est assez pour honorer, avec l'horticulture, les origines de l'association qui nous réunit ici dans le même but, comme dans le même sentiment d'admiration.

« Honneur donc à vous, Messieurs, qui avez compris que, s'il manquait à Senlis une Société horticole, le pays devait offrir tous les éléments nécessaires pour y faire grandir cette institution, c'est-à-dire les hommes de savoir et de bonne volonté, et le sol déjà fécondé par leurs efforts individuels.

« Par sa date de naissance, votre Société est une enfant bien jeune ; elle est déjà vieille et puissante par les résultats acquis, par le nombre de ses adhérents, par la science et l'expérience qui constituent son plus précieux capital.

« Née sur une terre promise, elle n'a pas à apprendre à aimer des fleurs que nous admirions depuis longtemps ; et qui, d'ailleurs, ne sait aimer les fleurs ?

« Chez la femme, c'est l'attraction spontanée d'une âme plus impressionnable et plus tendre ; c'est un penchant par lequel se touche et se réunit ce que, dans deux règnes, Dieu a créé de plus gracieux. Du palais à la chaumière, les lignes si pures d'un jeune front s'épanouissent sous la simple couronne de bluets, et le diadème n'ajoute rien au parfum de la rose fraîchement éclos.

« Chez l'homme, l'amour de la fleur est le délassement de ses travaux ; c'est la passion calme et sereine qui repose des agitations du monde, qui rappelle aux joies du foyer ; c'est le langage mystérieux qui, dans la tristesse, ranime les forces épuisées, et rattache l'âme à la vie, tout en respectant les délicates susceptibilités de sa douleur.

« Pour tous enfin, Messieurs, il y a dans la fleur, dans son parfum, dans son coloris, dans les suaves effluves qu'elle répand autour d'elle, un chant harmonieux et poétique, un hymne saint montant sans cesse de la création vers son auteur.

« Que l'homme n'a-t-il pas déjà fait pour élever plus haut cette voix si éloquente

de la nature, pour la faire vibrer sur des cordes plus riches et plus sonores ? Et que ne fera-t-il pas encore, quand, mettant en commun ses connaissances acquises, il en formera un faisceau qu'il offrira à tous, en plaçant comme preuve, à côté du précepte, l'exemple et l'application.

« Telle est, Messieurs, envisagée sous son aspect le plus élevé, l'œuvre que vous poursuivez aujourd'hui ; traiter son côté purement pratique serait la faire descendre des hauteurs où je l'ai placée et où je tiens à la laisser, pour l'honorer d'une manière plus digne, et pour faire comprendre à tous qu'à côté des progrès matériels que vous atteindrez, il y a dans la fleur qui se transforme à votre gré, dans le fruit qui se multiplie à l'infini sous l'influence d'un travail vraiment artistique, l'enseignement moral qui s'attache à tout ce qui, dans ce monde, élève l'âme vers le bien, en la rendant plus accessible à l'amour du beau. »

Après ce discours, dont l'auditoire a vivement goûté les sentiments élevés et le gracieux langage, M. Vatin, président de la Société d'horticulture, prend la parole :

« Messieurs,

« J'avais prié M. de Maricourt, un de nos honorables présidents, de vouloir bien s'occuper d'une lecture pour notre séance ; malheureusement, des préoccupations de famille le retiennent loin de nous, et je regrette que son travail, qui eût été assurément très attrayant, n'ait pu s'ajouter aux remarquables discours que vous venez d'applaudir.

« En vous faisant entendre à sa place quelques paroles, je ne saurais le suppléer que d'une manière incomplète, mais je trouve à son absence une compensation dont je m'empresse de profiter, puisque je puis moi-même remercier M. le Sous-Préfet de l'honneur qu'il nous fait d'assister à notre fête de famille : il nous a donné une preuve de la bienveillance qu'il porte à notre Société, et je le prie de recevoir l'expression de notre affectueuse gratitude.

« Messieurs, en fondant la Société d'horticulture, que nous inaugurons aujourd'hui, nous avons voulu prendre part au mouvement progressif et intellectuel qui se prononce de tous côtés, étudier les mystères des fleurs, et répandre le goût de ces cultures qui s'offrent chaque année sous des formes si variées, et qui, en perpétuant nos jouissances, révèlent à nos esprits toute la sollicitude de la Providence.

« Aussi, à notre apparition, nous sommes heureux de remercier MM. les Présidents de la Société d'agriculture et du Comité archéologique de la façon courtoise avec laquelle nous avons été accueillis ; je n'en suis point surpris, nous arrivons vers eux avec un cœur chaud, des sentiments dévoués, et nous étions certains de recevoir de leur part un cordial et fraternel accueil ; tout nous sourit donc ici : la présence de Monseigneur encourage nos débuts, une foule bienveillante se presse dans cette enceinte, et l'assistance harmonieuse de notre musique, des succès de laquelle nous nous sommes si souvent enorgueillis, vient ajouter un nouvel éclat à cette solennité.

« Puisque nous sommes en ce jour au milieu des fleurs, je veux seulement vous entretenir en quelques mots de l'état ancien et présent de notre pays, envisagé sous

le rapport horticole; peut-être mon langage se ressentira-t-il des impressions du moment, peut-être aussi pourra-t-il être taxé d'une certaine prévention, car j'ai le désir de faire ressortir la position heureuse dans laquelle s'est toujours trouvée notre contrée, mais ce sentiment sera, je l'espère, un motif d'obtenir votre indulgente attention, et je la réclame pour quelques instants.

« Dans des temps déjà bien éloignés de nous, la fécondité des campagnes qui entourent Senlis, les sites agréables de nos vallées, et la tranquillité dont on jouissait dans les limites du domaine royal, y avaient attiré de nombreuses migrations; séduits par l'attrait de ces lieux plantureux, plusieurs ordres de religieux s'empressèrent d'y établir le siège de leurs abbayes, et ils devinrent par leurs travaux les premiers horticulteurs du pays.

« Autour de leurs monastères s'étendirent bientôt de vastes enclos, où les arbres les plus beaux, les plantes les plus variées furent cultivés avec une plus savante direction, et d'ombreuses avenues, qui aujourd'hui encore ont retenu le nom de leurs fondateurs, embellirent ces pieuses retraites d'un charme tout mystérieux.

« A cette même époque, Senlis présentait aussi une physionomie que nous étions loin de lui supposer; un document bien ancien, extrait d'une histoire municipale de Paris encore inédite, et communiqué dernièrement à notre Comité archéologique, contient à cet égard de curieuses révélations; je reproduirai ce document, qui nous fera connaître quel était, au commencement du XIV^e siècle, l'aspect horticole de la ville que nous habitons, je le reproduirai de mémoire seulement, et si dans la forme de ce récit je n'apporte pas toute la précision archéologique qu'exigent nos maîtres en semblable matière, je puis garantir au moins l'exactitude du fonds, et dans cette circonstance, je me vois forcé encore de réclamer votre bienveillance.

« En l'année 1323, un membre de l'Université de Paris fut exilé à Senlis; quel grief avait-il commis? je l'ignore; je ne présume pas qu'il se soit occupé du mouvement de la terre, qui reposait alors dans une paisible immobilité, ou qu'il se soit rendu coupable de quelque fait semblable; toujours est-il qu'il avait été confiné loin de sa résidence, loin de ses amis, dont l'un lui exprimait les regrets de son absence dans une lettre qui se terminait à peu près en ces termes :

« Je vous souhaite bonne vie et longue, et surtout court séjour dans ce pays de « grenouilles, où vous êtes relégué au grand chagrin de tous ceux qui vous aiment. »

« Jehan de Jandun, c'est le nom de ce membre de l'Université, lui répondait bientôt de la manière suivante :

« Très aimé et très révérendissime docteur, la lettre que vous m'avez adressée m'est « arrivée par le soin de votre messenger, qui a pu pénétrer sain et sauf dans la bonne « ville de Senlis; mais, très savant docteur, combien vous êtes injuste et combien « votre erreur est grande à l'égard de cette cité, où je me réjouis tous les jours, « d'avoir été exilé : d'abord, l'aspect en est agréable, et les habitants me paraissent « tous avoir un caractère affectueux; de beaux pavés dus à la vigilante administra- « tion de messires les attorneys et de monseigneur le gouverneur, forment une facile « promenade; les rues sont bordées de maisons construites avec de grandes pierres « blanches; enfin, des caves magnifiques, où sont renfermés les excellents vins du « pays, dont je me délecte, je l'avoue, avec plaisir, mais toutefois avec modestie, « complètent les agréments de ce lieu d'exil, dont, vous le voyez, je supporte le « séjour avec un esprit de joyeuse résignation. Telle est, mon vénéré seigneur, la

« physionomie générale de cette ville, que je ne veux pas comparer à votre Paris, « mais qui est bien loin d'être ce pays de grenouilles, ainsi que vous le supposez.

« Que vous dirais-je des alentours de la ville ? Tout y invite aux douces médita-
« tions ; on y trouve de frais ombrages, au milieu desquels s'épanouissent les plus
« charmantes fleurs, des cours d'eau vive s'échappent de toutes parts, et des
« oiseaux, qu'on voit voler à travers le feuillage, viennent becqueter familière-
« ment autour de vous, et renouvellent les merveilles de l'âge d'or, si bien décrites
« par le poète Ovide.

« Je ne saurais donc vous exprimer combien ces belles eaux coulant au milieu des
« bosquets sont agréables ; de plus les habitants m'y montrent de la bienveillance
« et ne me traitent point en exilé ; aussi je puis vous attester que je passerais ici
« sans regret, au sein d'une douce béatitude, le reste de ma vie, si je pouvais voir
« quelquefois ceux comme vous que j'estime et que j'aime de tout mon cœur. »

« Vous me pardonnerez, je l'espère, Messieurs, la reproduction de ces traditions
rétrospectives ; elles témoignent que, de temps immémorial, l'horticulture a été en
honneur dans notre pays, et je n'ai pas voulu laisser échapper l'occasion de vous le
rappeler,

« Maintenant, si nous jetons les yeux autour de nous, nous pourrions encore mieux
apprécier tous les progrès des temps modernes et vanter les beautés de ces con-
trées, où il semble que l'art, que la nature nous aient à profusion entourés de ma-
gnificences, dont la jouissance diminue peut-être le bienfait, mais dont la vue ex-
cite toujours l'admiration de tous les étrangers. A nos portes se trouve ce brillant
Chantilly, aux sombres forêts, aux splendides canaux, aux si attachants souvenirs ;
non loin de là est Ermenonville, pèlerinage cher aux mélancolies rêveuses, à tous
ceux qui aiment les ruisseaux coulant sur les gazons avec un doux murmure et les
solitudes des noirs sapins ; enfin Mortefontaine, jeté, avec ses prairies et ses lacs,
comme un oasis au milieu de rochers et de forêts, est encore la plus fidèle repré-
sentation de la science horticole : grâce à une haute intelligence, des terrains
improductifs depuis des siècles se sont transformés en gras pâturages, et de nom-
breux troupeaux, image de l'abondance et de la prospérité, paissent dans cette
Suisse suisse, ainsi restituée à la vie et à la fertilité.

« A côté de ces beaux domaines se groupent une infinité de jardins bien plantés,
dont l'excellente disposition révèle combien le goût de l'arboriculture s'est popula-
risé jusque dans les plus humbles villages ; c'est l'impression qui nous est restée
des visites que nous avons faites dans nos cantons, et les témoignages de cordialité,
les marques d'attention soutenue qui ont accompagné nos leçons, nous ont donné
une pleine confiance dans l'avenir de notre Société.

« Messieurs, la science que nous avons le désir de propager parmi nous n'est pas
une vaine distraction : elle contribue à l'embellissement de nos demeures, change
en fruits savoureux les espèces dégénérées, et augmente par de précieuses décou-
vertes les productions et les richesses du pays.

« C'est ainsi que chez nous une importante conquête est venue, il y a plusieurs
années, enrichir notre production horticole d'un perfectionnement dont je me félicite
de pouvoir ici rappeler l'origine.

« Dans les derniers moments du premier Empire, un modeste employé des armées

françaises, doué d'un grand esprit d'observation, importa du fond de l'Allemagne dans les environs de Seulis, une plante qui n'était alors connue qu'à l'état sauvage, et qui, introduite dans notre pays, devint un des meilleurs et un des plus recherchés produits de nos cultures maraîchères.

« Le nom de celui qui a importé le cresson est bien injustement resté dans l'oubli ; c'est un tort que nous voudrions réparer, et le nom de M. Cardon devrait s'associer à celui de tous les propagateurs de la science, des améliorations et des utiles découvertes.

« Indépendamment de ces produits, la science de la floriculture ne saurait être négligée, et c'est avec satisfaction que je reconnais encore qu'elle compte parmi nous les adeptes les plus fervents.

« L'étude des fleurs est digne en effet de toutes nos sympathies, et elle a été pratiquée chez certains peuples avec un culte tout particulier.

« Jadis, les fleurs étaient le symbole des joies, des impressions, des sentiments populaires, et elles exprimaient, dans leur muet langage, les différentes passions qui agitent les cœurs des hommes.

« Dans leurs voluptueux festins, les Romains se couronnaient de fleurs, et dans leurs fêtes publiques leurs temples enguirlandés offraient le spectacle de la plus gracieuse exhibition florale.

« Plus tard, les fleurs devinrent l'expression des sentiments religieux, et, mêlées à l'encens, elles s'élevèrent comme un doux parfum et comme un pur hommage vers la divinité.

« Dans nos vieilles cités, nos aïeux, dans leurs instants de liesse, couvraient de fleurs leurs bons seigneurs, et leur témoignaient ainsi, par ces naïves démonstrations, leur affection, leur gratitude et leur fidélité.

« Dans notre siècle, enfin, le culte des fleurs est devenu général ; c'est aujourd'hui le luxe de l'opulence, la joie de la modeste aisance ; c'est le charme de la maison ; la vue des fleurs fait naître dans les cœurs de douces pensées, et leur présence remplit l'air que nous respirons des brises les plus suaves.

« La science horticole, à l'honneur de notre ville, vient également de se révéler d'une manière brillante dans cette exposition dont nous venons d'admirer les délicieux produits, et en parcourant ces collections aux couleurs si belles et si variées, j'ai compris la laborieuse passion qui les a fait éclore, et j'ai compris également leur symbole et leur bénigne influence.

« Ce sont en effet les produits de l'horticulture qui décorent le magnifique péristyle de cette exposition qui est maintenant le rendez-vous de tous les peuples de l'univers ; là, confondus ensemble dans de riants jardins, ils apprennent, malgré la différence de langage, de religion, de mœurs, à s'aimer et à s'estimer.

« Plaise donc à Dieu que cette fusion qui, dans les temps bibliques, a été une cause de séparation, rapproche aujourd'hui tous les cœurs dans les sentiments d'une commune fraternité, et prépare les germes si désirables de cette paix universelle, qui a toujours été considérée comme un rêve, mais dont la réalisation serait le plus beau triomphe de notre civilisation moderne. »

Cette étude ingénieuse sur l'ancien Senlis, constamment écoutée avec la plus sympathique attention, a excité les plus vifs applaudissements.

Enfin, M. Thirion, secrétaire-général, rappelle que la souscription ouverte au sein de la Société pour l'établissement du jardin sera close au 7 juillet.

M. le Secrétaire-général donne alors lecture du compte-rendu des récompenses accordées par le jury de l'exposition.

« Mesdames et Messieurs,

« Il ne nous reste plus à accomplir que la tâche la plus agréable et la plus facile, la proclamation des lauréats de notre première exposition, et la distribution des récompenses qui leur ont été attribuées.

« Toutefois, avant de procéder à la lecture de leurs noms, il est un devoir que la Commission de l'exposition ne saurait tarder davantage à remplir, en rendant hautement justice à ceux de nos collègues dont le dévouement, dont les lumières et la persévérance nous ont permis de conduire et d'achever une entreprise aussi nouvelle et aussi difficile pour nous.

« Mes collègues, MM. Vernois, Bruiet, Cagny et Bruslé se joignent à moi pour remercier sincèrement nos modestes collaborateurs, dont l'ardeur s'est soutenue jusqu'au dernier moment et nous a été si utile, M. Letuppe, que des devoirs de famille ont empêché de jouir de son ouvrage, M. Dubarle, qui a conduit les travaux de notre jardin improvisé, M. Gaëtan Laudigeois, qui l'a secondé activement, M. Deshais père, à qui nous devons l'exécution de détails importants, M. Jannin, dont la complaisance a rendu plus facile l'appropriation du terrain et de la tente destinée à recevoir nos produits.

« Quant à l'exposition en elle-même, nous n'en parlerons pas : beaucoup d'entre vous l'ont déjà vue en partie, les autres la verront, et nous craindrions, en appuyant sur ces détails, de laisser échapper les éclats de l'orgueilleuse joie que nous inspire le succès si complet de nos débuts.

« Quarante-trois exposants ont apporté leurs produits; le jury, composé de MM. le docteur Pigeaux, délégué de la Société impériale et centrale de France, Rodin et Lesacher, délégués de la Société de Beauvais, Colin, délégué de la Société d'horticulture de Compiègne, Lecoq-Dumesnil, notre collègue, et Vinet, président de notre Comité des arts horticoles, juré supplémentaire, a distribué, après un travail fatigant, dont nous ne saurions trop le remercier, vingt-trois médailles, nombre plus considérable que celui qui avait été proposé par le programme, et que des apports plus importants que nous n'avions osé l'espérer avaient rendu nécessaire.

« Au lieu des cinq concours que nous avions ouverts, MM. les jurés, pour procéder à une plus impartiale distribution des récompenses, en ont créé huit, et voici les résultats de cette heureuse modification :

PREMIER CONCOURS.

Pour plantes fleuries de pleine terre.

1^{er} Prix. — *Médaille d'argent.* — M. CHANTRIER, horticulteur à Mortefontaine, pour sa collection de Rhododendrons.

2^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. MEIGNEN, pour sa collection d'Oeillets de poète.

Mention honorable : M. LHUILLIER, horticulteur à Chantilly, pour ses Rosiers fleuris.

DEUXIÈME CONCOURS.

Pour plantes de serre chaude.

1^{er} Prix. — *Médaille de vermeil.* — M. CHANTRIER, horticulteur à Mortefontaine, pour sa belle collection de plantes de serre chaude bien cultivées.

2^e Prix *ex æquo.* — *Médaille d'argent.* — M. BROSSIER, jardinier chez M. Petit, maire de Chantilly; — et M. VAN DEN HEEDE, horticulteur à Saint-Maurice, près Lille, département du Nord.

5^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. Elie MAUROY, jardinier chez M. Delamarre, à Plailly.

Mention honorable : M. TASSIN, jardinier chez madame la baronne de Navry, au château de La Victoire.

TROISIÈME CONCOURS.

Plantes de serre tempérée.

1^{er} Prix. — *Médaille d'argent.* — M. TASSIN, jardinier au château de La Victoire, pour ses beaux Pélargoniums.

2^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. LHUILLIER, horticulteur à Chantilly, pour ses Géraniums zonales et Pervenches panachées.

QUATRIÈME CONCOURS.

Pour légumes de saison forcés ou de pleine terre.

1^{er} Prix. — *Médaille de vermeil.* — M. PRÉVOST fils, jardinier au château de Chantilly, pour une belle collection de légumes.

2^e Prix. — *Médaille d'argent.* — M. BARRÉ, maraîcher à Senlis, pour légumes variés.

5^e Prix. — *Médaille d'argent.* — M. TASSIN, jardinier au château de La Victoire, pour Melons et Cerfeuil bulbeux.

4^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. SPÈRE, maraîcher à Senlis, pour son Cresson.

5^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. LÉPINE, maraîcher à Villevert, pour un lot de légumes variés.

Mentions honorables : M. LOBGEAIS, jardinier chez M. Bedeau, à Aumont, pour Asperges; M. CHAMPSAUR, propriétaire à Coye, pour Asperges.

CINQUIÈME CONCOURS.

Fraises.

1^{er} Prix. — *Médaille d'argent.* — M. GLOEDE, horticulteur à Beauvais, pour 18 variétés de Fraises.

2^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. LOUIS GRUNY, jardinier à Villevert, pour Fraises Victoria.

SIXIÈME CONCOURS.

Fruits de saison ou fruits forcés.

Mentions honorables : M. MEIGNEN, propriétaire à Senlis; M. MINGUET, meunier à Senlis; M. MASSON, pépiniériste à Gouvieux.

Les fruits présentés par M. DUBARLE, jardinier de la Société, hors concours, sont remarqués par le Jury.

SEPTIÈME CONCOURS.

Bouquets montés.

Médailles de bronze : M. PRÉVOST, jardinier au château de Chantilly; M. TASSIN, jardinier au château de La Victoire.

HUITIÈME CONCOURS.

Outils, appareils et instruments.

1^{er} Prix. — *Médaille d'argent.* — M. LAQUAS, serrurier à Presles, près Beaumont.

2^e Prix. — *Médaille d'argent.* — M. PÉAN, paysagiste à Chantilly, pour son Rocher artificiel et ses Plans de jardins.

3^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. LEROUX, taillandier à Senlis.

4^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. HARDIVILLÉ, coutelier à Paris.

5^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. MASSON, pépiniériste à Gouvieux, pour Plans de pares et jardins.

6^e Prix. — *Médaille de bronze.* — M. LEFÈVRE, serrurier à Senlis, Grille de jardin.

Mentions honorables : MM. BÉCHADE, mécanicien à Senlis, pour sa Coutellerie; TIERCE, à Beauvais, pour ses Arrosoirs; et SUPPLICE, à l'Isle-Adam, pour sa Vitricerie de serre.

« MM. les Jurés engagent la Société à réserver sa grande Médaille d'or pour un concours spécial de bonne culture, par suite de la visite des jardins, et réservent l'appréciation des plantes d'introduction ou de semis aux Comités spéciaux de la Société, pour l'attribution de la Médaille de 50 fr. fondée par M. le docteur Pigeaux. »

Une dernière fanfare, exécutée par la Société musicale, accompagne la sortie des assistants, dont la plupart vont faire le tour du musée archéologique, établi dans une salle voisine, et dont M. l'abbé Legoix leur fait les honneurs.

Le Secrétaire de la Société d'agriculture, CAGNY.

Le Secrétaire du Comité archéologique, DUPUIS.

Le Secrétaire-général de la Société d'horticulture, THIRION.

Le soir, à six heures. un banquet, présidé par M. le comte d'Auray, sous-préfet de Senlis, réunissait dans la salle des séances 120 membres des quatre Sociétés et les lauréats du jour. La plus parfaite cordialité n'a cessé de régner dans cette réunion, qui s'est prolongée jusqu'à neuf heures du soir. Plusieurs toasts ont été portés, qui tous ont été chaleureusement applaudis par l'Assemblée entière.

Toast de M. le comte d'Auray, sous-préfet de Senlis.

Messieurs,

Il n'est pas un Français qui ne se sente ému d'un patriotique orgueil à la vue de cette exposition universelle, rendez-vous pacifique des Souverains du monde, en même temps qu'elle groupe dans un merveilleux ensemble les œuvres artistiques et industrielles de toutes les nations.

C'est à la haute initiative de notre auguste Souverain, c'est à sa modération digne et sage, que nous devons tant et de si irrécusables témoignages de la grandeur morale de la France, de sa prospérité et de sa puissance.

En acclamant aujourd'hui son nom, nous y joindrons l'expression d'autant plus vive de notre reconnaissance et de notre dévouement, qu'hier une main impie mettait ses jours en danger, en violant les lois d'une hospitalité sacrée.

Elevons nos cœurs jusqu'à cette belle et vertueuse Impératrice, le modèle des mères et des souveraines ! Par sa grâce et ses charmes, n'a-t-elle pas droit aussi à être saluée Reine des fleurs !

Nous ne saurions enfin oublier qu'il y a peu de jours, la France entière, écho du cœur de ces illustres parents, se préoccupait avec amour de la santé du jeune prince qui doit assurer ses destinées. Mais nous l'avons vu avec bonheur affirmer lui-même sa guérison par sa présence au milieu d'un peuple heureux.

C'est donc avec une joie pleine de sincérité que nous porterons ce toast trois fois français :
A l'Empereur ! à l'Impératrice ! au Prince Impérial !

*Toast de M. l'abbé Magne, supérieur de St-Vincent, président
du Comité archéologique.*

M. Magne s'est exprimé à peu près en ces termes :

Messieurs,

J'ai été chargé de porter un toast à l'union des Sociétés qui ont organisé cette belle fête : il n'en est pas qu'il pût m'être plus agréable de proposer, parce qu'il n'en est pas qui réponde plus complètement aux sentiments de tous ; mes paroles ne seront donc que l'écho trop faible mais fidèle de ces sentiments.

Mon spirituel voisin, M. le docteur Pigeaux, qui cultive les fleurs et les fruits avec tant d'art et de bonheur, aime aussi, je ne dirai pas le paradoxe, mais l'*extraordinaire* dans sa conversation, quoi qu'il n'en ait aucun besoin pour la rendre très intéressante ; (c'est à titre de bon voisin qu'il me permet de le dire). Il me citait tout-à-l'heure cette boutade d'un esprit chagrin ou sceptique, que « la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée. »

Personne, j'en suis sûr, ne songera à l'appliquer au toast que j'ai l'honneur de proposer :

A l'union de plus en plus étroite des Sociétés et de tous leurs membres ; au prochain retour d'une semblable fête!

M. Pigeaux a répondu à ce toast avec esprit et à-propos.

Toast de M. Vatin, président de la Société d'horticulture.

A Messieurs les Jurés :

Nous portons un toast à Messieurs les Jurés, qui sont venus avec tant d'empressement constater les premiers succès de notre jeune Société.

Nous leur portons ce toast avec d'autant plus de satisfaction, qu'ils appartiennent à des Sociétés qui, dès notre début, nous ont donné des témoignages de la plus vive sympathie, et nous avons principalement le désir de suivre la voie qu'elles nous ont si heureusement tracée, et de marcher résolument avec elles à de paisibles conquêtes, dont les résultats apporteront à notre pays de nouveaux éléments de prospérité.

D'autres toasts ont été portés par M. Thirion, « aux Exposants ; » par M. Cagny, secrétaire de la Société d'agriculture, « à la Société musicale ; » par M. Vernois, en réponse au précédent ; par M. Tassin, « à M. Thirion, secrétaire-général de la « Société d'horticulture, dont le zèle et le dévouement sont à la hauteur des difficiles fonctions qu'il remplit avec tant de bonheur pour la naissante et déjà « si prospère Société ; » par M. Dubarle, « aux bonnes méthodes ; » par M. Roland, « au président, M. Vatin ; » par M. Cossin, « à la ville de Senlis ; » enfin, et comme pour couronner dignement cette magnifique journée, par M. Cabot, qui a dit :

Un de nos honorables présidents vient de porter un toast à l'union des Sociétés, permettez-moi, Messieurs, d'en porter un à la prospérité d'une Société naissante, au succès de laquelle nous sommes tous intéressés ; au succès de la *Ligue de l'Enseignement* ! Guerre à l'ignorance !!

TABLE

Observations sur le procès-verbal de la séance du 10 Juin. Pages	157
Membres admis dans la séance du 6 Juin	157
Couvertures en tuiles pour les fraises.	160
Le jardin du cultivateur	161
Première leçon d'arboriculture à Crépy. — Leçon à Gouvieux.	
— Première leçon à Gouvieux	164
Compte-rendu de l'exposition par le Secrétaire-général . . .	165
Procès-verbal de la séance d'inauguration du 10 Juin . . .	168

Ordre du jour de la séance du 7 Juillet.

A 1 heure de l'après-midi, réunion des Comités dans leurs salles particulières. — Examen des objets présentés.

A 2 heures, réunion générale dans la grande salle de l'ancien évêché.

Lecture du procès-verbal de la séance du 5 mai.

Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des procès-verbaux des Comités.

Proposition au sujet de la grande médaille d'or.

Distribution des médailles.

Propositions et communications.

A 4 heures, après la séance, leçon d'arboriculture.

Leçons d'Arboriculture.

JUIN.

Jeudi 27 : A Crépy, à 1 heure de l'après-midi.

Dimanche 30 : A Creil, à 9 heures du matin.

A Montataire, à 2 heures de l'après-midi.

JUILLET.

Dimanche 7 : A Senlis, après la séance.

Dimanche 14 : A la Chapelle-en-Serval, à 9 heures du matin.

A Plailly, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 21 : A Silly-le-Long, à 9 heures du matin.

A Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 28 : A Rully, à 9 heures du matin.

Lundi 29 : A Chantilly, à 9 heures du matin.

A Gouvieux, à 2 heures de l'après-midi.

Avis.

A partir du 1^{er} Juin 1867, les membres de la Société seront seuls admis aux leçons d'arboriculture. Il faudra, pour y assister, être porteur de sa carte, ou se faire présenter comme sociétaire par deux membres présents.

M. Lecoq-Dumesnil, propriétaire à la Chapelle-en-Serval, demande un jardinier. Il désire qu'il soit jeune et marié.